

**Union des Populations du  
Cameroun  
(UPC)  
1948**



**Manifeste National pour  
l'Instauration de la  
Démocratie  
(MANIDEM)  
1974**

**UPC - MANIDEM**

*Créée le 10 Avril 1948, dissoute par décret français du 13 juillet 1955, décret de dissolution abrogé le 25 février 1960 ; contrainte néanmoins à la clandestinité pendant 30 ans, l'UPC qui depuis août 1992 s'appelle UPC-MANIDEM fonctionne légalement conformément à la loi.*

---

## **Déclaration de L'UPC-MANIDEM sur les incidents de Nkoteng et Mbandjock**

Le 4 février 2025, plusieurs employés de la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM), détenue à 74 % par le groupe français SOMDIAA, se sont mobilisés pour réclamer légitimement plusieurs mois d'arriérés de salaires. Cette grève a été réprimée dans le sang entraînant des morts et des blessés graves. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles endeuillées et leur exprimons toute notre compassion. En ces moments difficiles, nous partageons leur douleur et souhaitons pour tous la paix et le réconfort.

### **Rappel des faits :**

- 27 janvier 2025 : Environ 2.500 travailleurs saisonniers du site d'exploitation de Mbandjock se mettent en grève pour protester contre le retard de paiement et les conditions de travail précaires.
- 30 janvier 2025 : Après trois jours de grève sans suite, les tensions s'intensifient, et environ 6000 travailleurs saisonniers du site d'exploitation de Nkoteng rejoignent le mouvement.

La cause profonde de cette grève réside dans la réduction injustifiée des échelons des travailleurs saisonniers par la direction de la Sosucam depuis le lancement de la campagne agricole 2023-2024, sans aucune explication concrète. De plus, la modification unilatérale des jours de paiement a exacerbé les tensions. Les avances sur salaire, initialement versées le 20, et les salaires mensuels, le 5 de chaque mois, ont été modifiés sans consultation des travailleurs.

Au lieu d'ouvrir un dialogue constructif, le gouvernement a donné l'ordre à la gendarmerie et à la police de réprimer aveuglement les manifestants, faisant usage d'armes et de dispositifs antiterroristes contre de nobles ouvriers qui ne demandaient que le fruit de leur labour. Une démonstration de force qui illustre avec effroi que la négociation n'a jamais été une option envisagée.

Cette brutalité d'État, couplée à la banalisation des droits fondamentaux des travailleurs, n'est que le prolongement d'une politique méprisante envers la classe laborieuse. Elle émane d'un gouvernement dont le ministre du Travail, dans une déclaration scandaleuse, a osé affirmer que l'on peut vivre décemment avec un SMIG misérable dans notre pays. Une provocation indigne, qui trahit la déconnexion totale des élites dirigeantes face à la souffrance du peuple.

L'histoire retiendra que, plutôt que de garantir la justice sociale et le respect des droits des travailleurs, l'État RDPC a choisi d'être le bras armé du patronat, prêt à écraser toute velléité d'émancipation ouvrière. Mais qu'ils le sachent : la violence et l'oppression n'ont jamais fait taire les aspirations légitimes d'un peuple en quête de justice et de dignité.

**L'UPC-MANIDEM appelle le gouvernement à :**

- Procéder sans délai à une enquête pour établir les responsabilités dans les meurtres d'innocents et pacifiques travailleurs tombés lors de cette grève et dans les agressions subies par les victimes survivantes.
- Prendre en charge, financièrement et psychologiquement les familles des victimes décédées ou blessées.
- Faire respecter par l'État, par les sociétés nationales et multinationales, le droit de grève des travailleurs, qui est un droit fondamental, légitime, garanti dans le préambule de la Constitution et par les conventions de l'Organisation Internationale du Travail ratifiées par le Kamerun.
- Mettre en place un cadre de dialogue inclusif prenant en compte toutes les revendications des travailleurs.
- Veiller au respect et à la dignité des travailleurs à travers une revalorisation de leur salaire et de leurs conditions de travail.
- Faciliter l'épanouissement des travailleurs et favoriser l'équité entre les salariés de cette entreprise.

Nous exhortons également tous les travailleurs Kamerunais ostracisés à faire preuve de solidarité envers les ouvriers de la SOSUCAM.

**« Un autre Kamerun est possible, d'autres choix sont nécessaires. »**

Albert MOUTOUDOU  
Président

Augusta EPANYA  
Membre du BCD

Claude Bernard SIGNE WOLONG  
Secrétaire Général